



## Conditions d'utilisation Swisscom blue TV (App)

### 1 Généralités

---

Les présentes conditions d'utilisation Swisscom blue TV (App) (ci-après « conditions d'utilisation ») ont pour objet le service Swisscom blue TV (App) (ci-après « service ») de Swisscom (Suisse) SA (ci-après « Swisscom ») sous ses formes « Swisscom blue TV Companion », « Swisscom blue TV sur l'Apple TV Box » et « Swisscom blue TV Air ». En utilisant ou en installant le service, le client accepte les termes des présentes conditions d'utilisation.

### 2 Dispositions communes pour les trois versions

---

#### 2.1 Disponibilité

Swisscom blue TV (App) s'adresse exclusivement aux personnes physiques et morales domiciliées en Suisse.

#### 2.2 Mise à disposition des contenus de streaming

Avec Swisscom blue TV (App), Swisscom met à disposition des contenus de streaming via World Wide Web (blue TV Web, ci-après « application Web ») ou via une application (« blue TV App »).

#### 2.3 blue TV App

Si le client achète le service dans l'iTunes Store ou un autre App Store, il confirme, par son achat, accepter en plus toutes les dispositions juridiques concernant l'acquisition de l'application du prestataire concerné (p. ex. iTunes Store, Google Playstore, Samsung Smart TV App Store). Pour ce qui est de l'utilisation de la blue TV App téléchargée dans l'App Store, un contrat est conclu seulement entre le client et Swisscom. Malgré l'absence d'accord contractuel entre le prestataire en ligne et le client concernant la blue TV App achetée, ce dernier accorde, par la présente, le droit à l'App Store concerné de faire valoir en justice, si besoin est, les dispositions de la présente description de services.

S'agissant de la blue TV App, le client obtient le droit non exclusif et non transmissible de l'utiliser sur les appareils qui lui appartiennent ou dont il a le droit de disposer. Le client répond seul des violations de droits qu'il commettrait et des prétentions de tiers qui en découleraient. En cas de plainte contre Swisscom ou l'App Store, le client est tenu de libérer Swisscom et l'App Store de toute prétention de tiers.

Le logiciel de la blue TV App est soumis aux réglementations américaines en matière d'exportation et à d'autres lois américaines, et ne peut être exporté, réexporté ou transféré vers certains pays (notamment Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan, la Syrie et la région de Crimée en Ukraine) ni à certaines personnes ou entités ayant l'interdiction de recevoir des exportations américaines (y compris celles (a) figurant sur la liste des parties ou des entités non autorisées [Denied Persons'/Entities' List] par le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS), (b) sur la liste des nationaux spécifiquement désignés et des personnes bloquées [Specially Designated Nationals and Blocked Persons] établie par le Bureau de contrôle des avoirs étrangers [OFAC]).

#### 2.4 Etendue générale des prestations

La blue TV App et l'application Web permettent l'accès mobile aux contenus de streaming. L'étendue du service dépend de la variante de service respective et du fait que le service ait été acheté via l'application Web ou la blue TV App. Des informations actuelles sont disponibles sur le site Internet [www.swisscom.ch/tvair](http://www.swisscom.ch/tvair). L'achat de prestations dépend en outre du terminal respectif, de l'accès au réseau utilisé et – pour la blue TV App – de l'App Store utilisé (iTunes App Store, Google Playstore ou autre prestataire en ligne).

#### 2.5 Garantie

Swisscom blue TV (App) est mis à disposition et livrée « tel quel ». Swisscom s'efforce d'assurer une grande disponibilité de Swisscom blue TV (App), mais ne peut toutefois pas garantir un fonctionnement ininterrompu et sans dérangement. L'utilisateur peut rencontrer certaines limitations lors de l'emploi simultané du service et d'autres services sur son accès Internet à haut débit ou des limitations dues aux fonctions du terminal utilisé. L'utilisateur prend en particulier acte du fait que la consommation d'offres de streaming dépend à la fois de son abonnement et de la vitesse de téléchargement disponible sur site. Les limitations et autres perturbations causées par l'installation ou l'utilisation de la blue TV App ou de l'application Web ne peuvent pas être exclues.

La garantie – en ce qui concerne la disponibilité, la qualité, l'exploitation, etc. – ainsi que l'assistance pour l'accès à Internet dépendent de l'abonnement Internet du client.

#### 2.6 Assistance

Si le client a besoin d'une assistance pour Swisscom blue TV (App), il peut s'adresser directement à Swisscom au 0800 800 800. L'horaire officiel est disponible sur [www.swisscom.ch](http://www.swisscom.ch). Pour la blue TV App, l'assistance intervient uniquement via Swisscom et non via iTunes App Store ou d'autres prestataires en ligne.

#### 2.7 Conditions préalables et obligations du client

Il incombe au client de se procurer et d'installer des appareils en état de marche et tous les raccordements nécessaires à Swisscom blue TV (App). La configuration requise pour les appareils et les systèmes pour le service peut être consultée à l'adresse [www.swisscom.ch/tvair](http://www.swisscom.ch/tvair). Elle peut changer à tout moment. Il est recommandé au client de sauvegarder ses données.

#### 2.8 Utilisation conforme au contrat

**Swisscom blue TV (App) indépendamment de l'appareil de réception utilisé, ne peut être utilisé qu'à titre privé et en aucun cas à des fins commerciales ou industrielles.** Sont interdites en particulier la réception et l'utilisation de Swisscom blue TV (App) dans des lieux publics, par exemple dans des cafés, restaurants, hôtels, salles de cinéma, théâtres ou vitrines, l'enregistrement d'émissions ainsi que la distribution et l'édition d'extraits de programmes pour l'utilisation à l'extérieur du cercle privé.

### 3 Swisscom blue TV Companion

---

#### 3.1 Généralités

Si le client acquiert auprès de Swisscom le service Swisscom blue TV, Swisscom blue TV (App) fait automatiquement partie intégrante (« Swisscom blue TV Companion »). Dans ce cas, les présentes conditions d'utilisation s'appliquent en complément des « Conditions générales de vente de prestations » et des « Conditions particulières TV » de Swisscom et prévalent en cas de contradiction.

#### 3.2 Prestations de Swisscom

Le Swisscom blue TV Companion permet d'obtenir la plupart des services et fonctionnalités de Swisscom (p.ex. Replay, fonctions d'enregistrement et Live Pause) disponibles via une Swisscom TV Box également sur d'autres types de réception tels que les smart TV, les écrans PC (via une application web) ou les appareils mobiles (via la blue TV App) en Suisse. L'acquisition peut dépendre de conditions supplémentaires (p. ex. smart TV adaptée, smartphones compatibles streaming). Certaines fonctionnalités ne sont pas disponibles (p. ex. assistant vocal, radio) ou



## Conditions d'utilisation Swisscom blue TV (App)

de manière limitée (p. ex. la UHD).

Il est également possible d'acheter des services de blue Entertainment SA (ci-après « blue »), mais pas des applications de prestataires tiers. Les prestations disponibles par type de réception figurent sur le site [www.swisscom.ch/tvair](http://www.swisscom.ch/tvair).

### 3.3 Coûts

#### • Frais mensuels

Swisscom blue TV Companion est inclus dans l'abonnement Swisscom blue TV. Il n'y a pas de frais mensuels supplémentaires. Si des frais mensuels sont dus pour des services supplémentaires ou pour des services de tiers, le client en est informé au préalable.

#### • Frais pour le trafic de données

Lors de l'utilisation de Swisscom blue TV Companion, un trafic de données est généré et facturé en fonction du rapport contractuel de l'équipement utilisé. Si un client utilise Swisscom blue TV Companion par le biais de réseaux de fournisseurs tiers, les éventuels coûts pour le trafic de données sont déterminés par la relation contractuelle avec le fournisseur tiers.

En cas d'utilisation de Swisscom blue TV à l'étranger (p. ex. pour la lecture d'enregistrements), les conditions de l'offre de communication mobile sous-jacente sont déterminantes pour le trafic de données. Dans la mesure où des frais d'itinérance de données peuvent survenir, il est recommandé de n'obtenir Swisscom blue TV Companion que par le biais d'un WLAN gratuit.

#### • Offres à la demande payantes

Les prix des prestations à la demande (offres de films et retransmissions sportives en direct) peuvent varier à tout moment. Les tarifs Swisscom et blue en vigueur et publiés sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv) sont déterminants. Ils sont indiqués avant l'acquisition de l'objet correspondant. Les frais pour les prestations de blue acquises par les clients sont facturés au client par Swisscom au nom et pour le compte de blue.

### 3.4 Résiliation

Swisscom blue TV Companion fait partie de Swisscom blue TV et ne peut pas être résilié séparément. Le client peut désactiver Swisscom blue TV Companion, sans affecter les frais mensuels de Swisscom blue TV.

## 4 Swisscom blue TV sur l'Apple TV Box

### 4.1 Généralités

Si le client acquiert auprès de Swisscom le service Swisscom blue TV, ce service peut également être obtenu sans Swisscom TV Box si le client installe la blue TV (App) sur l'Apple TV Box (chiffre 4.3). Dans ce cas, les présentes conditions d'utilisation s'appliquent en complément des « Conditions générales de vente de prestations » (CG) et des « Conditions particulières TV » (CP TV) de Swisscom et prévalent en cas de contradiction.

### 4.2 Prestations de Swisscom

Le service « Swisscom blue TV sur l'Apple TV Box » (ci-après le « service ») permet d'obtenir la plupart des services et fonctionnalités de Swisscom (p. ex. Replay, fonctions d'enregistrement et Live Pause) disponibles via une Swisscom TV Box, sur une Apple TV Box appropriée (chiffre 4.3). Certaines fonctionnalités ne sont pas disponibles (p. ex. assistant vocal, radio) ou que de manière limitée (p. ex. la UHD).

Il est également possible d'acquérir des services de blue, mais pas des applications de prestataires tiers.

Les prestations disponibles figurent sur le site [www.swisscom.ch/tvair](http://www.swisscom.ch/tvair).

### 4.3 Conditions et prestations du client

Le service suppose l'achat d'une Apple TV Box appropriée. Les modèles éligibles figurent sur le site [www.swisscom.ch/tvair](http://www.swisscom.ch/tvair).

Pour utiliser l'Apple TV Box, le client doit accepter les conditions d'utilisation correspondantes d'Apple. Apple peut voir si des chaînes Swisscom blue TV sont sélectionnées à partir de la recherche Apple ou via Siri.

### 4.4 Coûts

#### • Frais mensuels

Le client doit régler les frais mensuels liés à l'abonnement Swisscom blue TV qu'il a choisi.

Si des frais mensuels sont dus pour des services supplémentaires ou pour des services de tiers, le client en est informé au préalable.

#### • Coûts auprès de fournisseurs tiers

Si le client connecte l'Apple TV Box chez un fournisseur tiers, les éventuels coûts supplémentaires sont déterminés par la relation contractuelle avec ce fournisseur.

#### • Offres à la demande payantes

Les prix des prestations à la demande (p. ex. offres de films et retransmissions sportives en direct) peuvent varier à tout moment. Les tarifs Swisscom et blue en vigueur et publiés sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv) font foi. Ils sont indiqués avant l'acquisition de l'objet correspondant. Les frais pour les prestations de blue acquises par les clients sont facturés au client par Swisscom au nom et pour le compte de blue.

### 4.5 Résiliation

Les options pour résilier le service sont régies par les conditions fixées pour l'abonnement Swisscom blue TV ainsi que les autres parties intégrantes du contrat (CP TV, CG).

## 5 Swisscom blue TV Air

### 5.1 Généralités

Swisscom blue TV Air est également accessible aux personnes pour lesquelles les conditions pour Swisscom blue TV Companion (chiffre 3.1.) ne sont pas remplies. Swisscom blue TV Air dispose de versions gratuites et payantes.

### 5.2 Prestations de Swisscom

Swisscom blue TV Air permet la réception de programmes de télévision sur Smart TV, sur les décodeurs de fournisseurs tiers sélectionnés, sur des écrans d'ordinateur (via l'application Web) ou des terminaux mobiles permettant l'affichage des flux via la blue TV App en Suisse.

Les programmes qui peuvent être reçus sont disponibles sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv). **Swisscom se réserve le droit de modifier en tout temps les programmes qu'il est possible de recevoir.** L'offre des programmes locaux dépend de l'emplacement et de l'appareil.

La version payante contient d'autres fonctionnalités, comme p. ex. l'enregistrement et Replay TV. Les enregistrements du client ne sont pas stockés localement, mais sur des serveurs en Suisse. Les enregistrements sont effacés après 2 ans ou lorsque la capacité



## Conditions d'utilisation Swisscom blue TV (App)

d'enregistrement maximale de l'offre est atteinte.

En outre, certaines prestations de blue peuvent être achetées. Dans ce cas, le client conclut un contrat séparé avec blue. Les conditions contractuelles en vigueur de blue, publiées sur [www.swisscom.ch/fr/clients-privés/precisions-juridiques](http://www.swisscom.ch/fr/clients-privés/precisions-juridiques) font foi. Les prestations disponibles par type de réception figurent sur le site [www.swisscom.ch/tvair](http://www.swisscom.ch/tvair).

### 5.3 Conditions et prestations du client

L'acquisition de Swisscom blue TV Air requiert un login Swisscom ainsi qu'un accès à Internet, qui ne fait pas partie du présent contrat. La version gratuite de Swisscom blue TV Air est financée par des recettes publicitaires. Le client accepte que la publicité blue TV Air soit activée lors de l'utilisation de Swisscom blue TV Air et qu'il ne puisse interdire la diffusion de la publicité.

### 5.4 Coûts

La version payante de Swisscom blue TV Air entraîne des frais mensuels dont le montant peut être consulté sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv). Pour le surplus, les mêmes dispositions s'appliquent que pour Swisscom Blue TV Companion (chiffre 3.3.).

### 5.5 Paiement et demeure

Si le client n'a pas payé la facture dans son intégralité à la date d'échéance, ni contesté par écrit la facture de manière justifiée, il tombe sans autre en demeure et Swisscom peut interrompre la fourniture de prestations pour Swisscom blue TV Air, prendre d'autres mesures pour empêcher le dommage de s'aggraver et/ou résilier le contrat avec effet immédiat et sans dédommagement.

Tous les frais encourus par Swisscom du fait du retard de paiement sont à la charge du client. En particulier, le client doit à Swisscom un intérêt moratoire de 5 % ainsi que des frais de rappel de CHF 30.– par rappel. Swisscom peut en tout temps faire appel à des tiers pour l'encaissement. Le client doit alors payer directement au tiers mandaté des honoraires minimaux et le dédommager pour les frais et débours individuels nécessaires à l'encaissement. Les détails peuvent être consultés sur [www.swisscom.ch/encaissement](http://www.swisscom.ch/encaissement).

### 5.6 Responsabilité

**La responsabilité pour les cas de négligence légère est exclue. Swisscom ne répond en aucun cas des dommages éventuels causés aux clients du fait de la perte de données ou de logiciels non sauvegardés des clients.** Swisscom ne saurait être tenue pour responsable de pannes, d'interruptions, de restrictions d'utilisation, d'abus ou de dommages causés par des tiers, de défauts de sécurité du réseau de télécommunication et/ou d'Internet.

Swisscom et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, à l'exhaustivité, à l'actualité, à la légalité et à la disponibilité des contenus créés par des tiers ou disponibles auprès de tiers, resp. rendus accessibles par l'intermédiaire de Swisscom blue TV Air.

La responsabilité pour la perte d'enregistrements est exclue dans la mesure où la loi le permet.

Swisscom décline toute garantie pour les autres services et applications que le client acquiert auprès de fournisseurs tiers et n'assume aucune responsabilité en ce sens.

La responsabilité de Swisscom est exclue lorsque la fourniture du service est temporairement suspendue, partiellement ou totalement limitée ou rendue impossible en raison d'un cas de force majeure. Par force

majeure, on entend en particulier également les pannes de courant et la présence de logiciels malveillants (p. ex. attaque de virus).

### 5.7 Modifications

#### Modifications des prix et des services

**Swisscom se réserve le droit de modifier Swisscom blue TV Air à tout moment**, en particulier de restreindre, d'étendre ou de modifier de toute autre manière l'offre de programmes qu'il est possible de recevoir. Swisscom communique les modifications au client de manière appropriée (par ex. sur la facture ou par e-mail). Si l'augmentation des prix de Swisscom entraîne pour le client une charge globale plus élevée ou si la modification par Swisscom de Swisscom blue TV Air représente pour lui un désavantage important, Swisscom l'en informe suffisamment au préalable et le client peut résilier de manière anticipée Swisscom blue TV Air pour la date d'entrée en vigueur de la modification sans conséquences financières. **Si le client n'effectue pas cette démarche, il accepte les modifications.**

**Les modifications suivantes ne donnent pas droit au client à une résiliation :**

- Suppression de certains programmes pouvant être captés
- Adaptations de prix suite à une modification des taux de la redevance (p. ex. augmentation de la TVA ou de la redevance sur le droit d'auteur) ainsi qu'à des augmentations de prix par des prestataires tiers

#### Modifications des conditions d'utilisation

**Swisscom se réserve le droit d'adapter en tout temps les conditions d'utilisation.** Swisscom informe les clients des modifications des conditions d'utilisation au préalable et de manière appropriée (p. ex. sur la facture ou par e-mail). Si les modifications sont désavantageuses pour le client, Swisscom l'en informe suffisamment au préalable et le client peut résilier le contrat avec Swisscom de manière anticipée, sans conséquences financières, jusqu'à ce que la modification prenne effet. **Si le client n'effectue pas cette démarche, il accepte les modifications.**

### 5.8 Suspension

Le client ne peut pas prétendre à un aménagement donné ou au maintien de Swisscom blue TV Air. **Swisscom est en droit à tout moment de mettre fin, en totalité ou en partie, au service Swisscom blue TV Air.**

### 5.9 Entrée en vigueur, durée et résiliation

Swisscom blue TV Air elle-même n'a pas de durée minimale de service. Toutefois, si un service supplémentaire (p. ex. blue) a une durée minimale, Swisscom blue TV Air ne peut pas être résilié séparément pendant cette durée minimale. Les conséquences d'une résiliation anticipée du service supplémentaire sont réglées au moment de la conclusion de celui-ci.

Il est possible de passer d'une version payante à une version gratuite de Swisscom blue TV Air à tout moment, même pendant la durée minimale d'un service supplémentaire.

Si l'offre n'a pas de durée minimale d'un service supplémentaire, Swisscom blue TV Air peut être interrompu par l'une ou l'autre des parties à tout moment à la fin du mois.

**Pour la version gratuite de Swisscom blue TV Air, la non-utilisation pendant au moins 2 mois est considérée comme résiliation du service. Dans ce cas, Swisscom blue TV Air sera supprimé à la fin du mois suivant.** Le client peut réactiver Swisscom blue TV Air à tout moment

### 5.10 For et droit applicable

Le présent contrat est soumis au droit suisse. **Le for est à Berne.** Les fors impératifs sont réservés (cf. notamment les art. 32 et 35 CPC concernant les consommateurs).